Communiqué de presse



Enquête Pat€r 2020 : les attentes et la perception de la retraite en France, étude de la Caisse des Dépôts

Paris, le 15 avril 2021

La Caisse des Dépôts publie ce jour le 33e Questions Politiques sociales – Les études, qui présente les résultats de la dernière vague de l'enquête Pat€r (PATrimoine et préférences vis-à-vis du TEmps et du Risque). Elle a été réalisée au printemps 2020 auprès de 3 183 personnes représentatives de la population française sur leurs attentes et perceptions vis-à-vis de la retraite, au terme de plusieurs mois de débats autour du projet de système universel de retraite. Cette étude traduit notamment une perception critique du système de retraite, ainsi qu'une baisse de sa compréhension chez les plus jeunes.

Un système actuel jugé complexe et injuste

Si les Français sont majoritairement attachés au système actuel, ils ne sont pas avares de critiques : appelés à qualifier le système actuel, beaucoup le jugent notamment complexe et injuste. Les réponses au même type de questionnement cette fois sur le projet de système universel de retraite font apparaître des avis très partagés.

S'agissant des solutions pour rétablir l'équilibre financier, les répondants citent davantage l'âge de départ à la retraite, notamment via l'allongement de la durée d'assurance, que la hausse des cotisations sur les actifs. Les mesures affectant le pouvoir d'achat des retraités recueillent peu de suffrages.

Une forte amélioration de la connaissance des droits personnels

Entre les études de 2012 et 2020, un contraste très net apparaît. La compréhension générale du fonctionnement du système actuel a sensiblement fléchi chez les moins de 35 ans mais s'est maintenue dans les autres tranches d'âge.

Dans le même temps, la connaissance qu'ont les Français de leurs droits personnels en matière de retraite a fortement progressé et ce à tous les âges (53% en ont une bonne connaissance, +16 points par rapport à 2012).

Il est probable que le débat public sur les retraites fin 2019 et début 2020 ait influé sur cette progression, mais il s'agit plus certainement de la systématisation du droit à l'information (DAI) dont n'avait bénéficié qu'une partie des personnes interrogées en 2012.

Ce constat appelle toutefois une nuance : la connaissance des droits personnels a beaucoup moins progressé chez les 25 % de Français aux revenus les plus faibles (+6 points) que chez les 50 % de Français aux revenus les plus élevés (+18 points).

Une inquiétude plus forte pour l'avenir global du système que pour ses droits personnels

Le même type de hiatus apparaît entre le degré d'inquiétude quant à l'avenir du système de retraite en général, à la fois élevé et en progression par rapport à 2012 et la préoccupation sur ses droits personnels, à la fois plus faible et en nette diminution (-8 points). La progression de la connaissance des droits n'y est sans doute pas étrangère : les personnes se déclarant bien informées sur ce plan sont aussi nettement plus confiantes que les autres.

Quant à l'adhésion au système actuel de retraite, 63 % des répondants sont favorables et 24 % y sont défavorables. Le niveau d'adhésion est resté stable.

En termes d'anticipation de montant de pension, 40 % des personnes interrogées s'attendent à ne pas en percevoir au moment de leur départ et 25 % à ce que le système de retraite n'existe plus. Les doutes quant à l'avenir du système sont plus répandus parmi les personnes de moins de 35 ans. Pour autant, placées dans un contexte où le système perdure, les personnes interrogées - et tout particulièrement les plus jeunes - anticipent un niveau de pension au moment de leur départ en retraite plutôt élevé, en moyenne de 76%, même si en légère baisse (- 2 points) par rapport aux anticipations de 2012.

La publication « Questions politiques sociales – Les études » 33 est disponible en cliquant sur https://retraitesolidarite.caissedesdepots.fr/liste-publications?field tags tid=214.

Au 1er mars 2021, la direction des retraites et de la solidarité de la Caisse des Dépôts a changé de nom pour devenir la direction des politiques sociales (DPS). Ainsi, sa gamme de publications *Questions retraite et solidarité* (QRS) s'appelle désormais *Questions politiques sociales* (QPS). Elle se décline en trois produits distincts : QPS Les brèves, QPS Les études et QPS Les cahiers.

QPS – Les études a vocation à faire connaître les résultats de ses travaux dans les domaines de la retraite, de la protection sociale et de la formation professionnelle. Elle est complétée par *QPS - Les cahiers*, support de diffusion d'études approfondies, et *QPS – Les brèves*, qui propose des panoramas statistiques. Les numéros de *QPS – Les études* déjà diffusés sont disponibles sur le site politiques-sociales.caissedesdepots.fr/ à la rubrique *Etudes et événements*.

La direction des politiques sociales (DPS) concourt à la cohésion sociale et à la réduction de la fracture territoriale. Elle intervient principalement dans quatre domaines, historiques ou plus récents : la retraite, la formation professionnelle, le handicap, le grand âge et la santé. Au service de plus de 70 fonds et partenaire privilégié de 63 000 employeurs publics, la DPS apporte des solutions fiables et innovantes à ses clients et aux pouvoirs publics.

À propos du groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires.

Elle regroupe cinq domaines d'expertise : les politiques sociales (retraite, formation professionnelle, handicap, grand âge et santé), les gestions d'actifs, le suivi des filiales et des participations, le financement des entreprises (avec Bpifrance) et la Banque des Territoires.

Contact presse

Caisse des Dépôts

Charlotte Pietropoli: 06 71 10 91 34 / service.presse@caissedesdepots.fr

y | in | f | □ caissedesdepots.fr